

LE NATIONAL, Journal Hebdomadaire, Paraissant le Jeudi. ABONNEMENT \$1.50 PAR AN, Pour les Etats-Unis et le Canada.

Toutes lettres et correspondances concernant l'administration et la rédaction du journal doivent être adressées franc de port à Benjamin Lenthier, PROPRIETAIRE, 1011 E. N. Y. PLATTSBURGH, COMTE DE CLINTON, N. Y.

Les écrits anonymes et acrimonieux ne trouveront jamais place dans les colonnes de notre journal. On rendra toujours grand service à la rédaction en l'aidant dans ses travaux.



Benjamin Lenthier, Propriétaire et Directeur de la Rédaction. Georges Lemay, Rédacteur.

TARIF DES ANNONCES. First insertion per line... Subsequent lines... One column, 12 months... RATES OF ADVERTISING.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES. Batisse Weed & Moore, Clinton Street.

M. JOSEPH F. PINARD, de Clarendon, N. H., est l'Agent Général de 'NATIONAL'. Il est autorisé à solliciter de nouveaux abonnés à notre feuille, à percevoir l'argent qui nous est dû et à donner des reçus en notre nom.

POESIE. Les commandements du Médecin. Nous trouvons dans une publication spéciale, le Journal de Médecine de Paris, les 'Commandements du Médecin'.

BULLETIN DU JOUR. Madame Albani doit donner deux grands concerts à Montréal, les 26 et 29 courant.

Le parti conservateur de la province de Québec vient d'essuyer une nouvelle défaite à Joliette. M. Neveu, libéral, a été élu la semaine dernière, député du comté de Joliette au parlement fédéral par une majorité de 150 voix.

Henri Wolff, l'arconté danois, est monté en ballon la semaine dernière, en compagnie du lieutenant Daniel. Ils sont partis d'Anvers et sont montés à une grande hauteur.

FEUILLETON DU NATIONAL. 42 JANVIER, 1889.—No. 13. A LA POURSUITE D'UN CRIMINEL. XIII. LE JARDINIER DU BOIS DE BOULOGNE.

—Je veux que personne ne sache mon retour, avait-elle dit à son amant; on viendrait me chercher, me forcer de rentrer à l'Opéra.

leur, mais la cataracte elle-même n'a pas plus de 150 pieds de largeur. On estime la hauteur des chutes à 2,000 pieds, ce qui a vraiment l'air incroyable.

Le propriétaire d'une usine à gaz, M. Genin, vient de mourir, laissant 1,000 francs par an à chacun des 96 départements de France, et une somme considérable pour l'achat d'armes destinées à reconquérir l'Alsace et la Lorraine.

Une lettre privée reçue de Panama, de M. R. W. Bergin, maître assistant de transport du Panama RR. à Aspinwall, dit: 'La situation est sombre sur l'Isthme et on s'attend à des désagréments graves si les travaux sont entièrement suspendus.'

MANISTEE, MICH. Nous allons, aujourd'hui, nous occuper d'une belle petite ville qui nous intéresse beaucoup, à cause du grand nombre de Canadiens-Français qu'elle renferme.

Le dimanche précédant le 8 janvier 1888, un jeune prêtre canadien du diocèse de Québec faisait son entrée dans Manistee: c'était le père Joseph Hudon, plein de zèle, de courage et de généreuses intentions à l'égard de nos compatriotes de cette ville.

Le père Hudon a fait préparer une splendide salle pour permettre à ses paroissiens de s'asseoir, d'avoir des conférences, de s'instruire en lisant les journaux et les livres d'une bonne bibliothèque à leur disposition.

Le mouvement de la population a été assez rapide: cette ville est aujourd'hui peuplée de 16,000 âmes, environ. Elle comprend actuellement des Américains, des Canadiens-Français, des Irlandais, des Allemands, des Polonais, des Scandinaves, des Ecossais, des Espagnols, des Portugais, des Italiens, des Belges, des Hollandais, des Russes, des Finlandais et des Indiens.

—Tu m'as fait peur! dit-elle. —Je suis bien tranquille. Tu l'empreseras de me pardonner tout à l'heure.

res de sel, une factorie de scies et d'autres factorie de moindre importance, répondant aux besoins et aux aspirations de ce centre intéressant sous tous rapports.

Dans les environs de Manistee, on cultive les fruits sur une grande échelle, ce qui contribue beaucoup aussi à son développement.

Le dimanche précédant le 8 janvier 1888, un jeune prêtre canadien du diocèse de Québec faisait son entrée dans Manistee: c'était le père Joseph Hudon, plein de zèle, de courage et de généreuses intentions à l'égard de nos compatriotes de cette ville.

Le père Hudon a fait préparer une splendide salle pour permettre à ses paroissiens de s'asseoir, d'avoir des conférences, de s'instruire en lisant les journaux et les livres d'une bonne bibliothèque à leur disposition.

Le mouvement de la population a été assez rapide: cette ville est aujourd'hui peuplée de 16,000 âmes, environ. Elle comprend actuellement des Américains, des Canadiens-Français, des Irlandais, des Allemands, des Polonais, des Scandinaves, des Ecossais, des Espagnols, des Portugais, des Italiens, des Belges, des Hollandais, des Russes, des Finlandais et des Indiens.

—Tu m'as fait peur! dit-elle. —Je suis bien tranquille. Tu l'empreseras de me pardonner tout à l'heure.

—Je ne suis pas bien portante, vois-tu. Je cache autant que je puis la vérité à ta sœur. Cette pauvre Blanche marche si joyeusement dans son rêve de bonheur, que je me reprocherais comme un crime de la désespérer maintenant.

—C'est vrai, ma chérie; mais si notre père bien-aimé pouvait nous donner encore ses ordres, je suis bien sûr qu'il n'hésiterait pas à faire comme je fais.

qu'ils ne sont surtout redevables au développement et à l'habileté de M. Adolphe Magnan. De loin, de longue main, avec prudence et circonspection, ménageant les susceptibilités des uns et respectant les droits de tous, il a engagé nos nationaux par ses conseils et ses exemples à se montrer généreux à l'égard de l'église, à s'empresser de louer autant de banes que possible, et à y paraître en majorité, afin d'acquiescer par la plus de force possible à leur séparation.

Le père Hudon a fait préparer une splendide salle pour permettre à ses paroissiens de s'asseoir, d'avoir des conférences, de s'instruire en lisant les journaux et les livres d'une bonne bibliothèque à leur disposition.

Le mouvement de la population a été assez rapide: cette ville est aujourd'hui peuplée de 16,000 âmes, environ. Elle comprend actuellement des Américains, des Canadiens-Français, des Irlandais, des Allemands, des Polonais, des Scandinaves, des Ecossais, des Espagnols, des Portugais, des Italiens, des Belges, des Hollandais, des Russes, des Finlandais et des Indiens.

—Tu m'as fait peur! dit-elle. —Je suis bien tranquille. Tu l'empreseras de me pardonner tout à l'heure.

—Je ne suis pas bien portante, vois-tu. Je cache autant que je puis la vérité à ta sœur. Cette pauvre Blanche marche si joyeusement dans son rêve de bonheur, que je me reprocherais comme un crime de la désespérer maintenant.

—C'est vrai, ma chérie; mais si notre père bien-aimé pouvait nous donner encore ses ordres, je suis bien sûr qu'il n'hésiterait pas à faire comme je fais.

—Tu m'as fait peur! dit-elle. —Je suis bien tranquille. Tu l'empreseras de me pardonner tout à l'heure.

—Je ne suis pas bien portante, vois-tu. Je cache autant que je puis la vérité à ta sœur. Cette pauvre Blanche marche si joyeusement dans son rêve de bonheur, que je me reprocherais comme un crime de la désespérer maintenant.

chaussures, possédant le magasin le plus riche, le plus beau et le plus en vogue de Manistee; M. J. E. Mailhot, épicière, ayant une des épiceries les mieux assorties de la ville et étant toujours encouragé par les meilleures familles; M. Pierre Blais, marchand de meubles;

Le père Hudon a fait préparer une splendide salle pour permettre à ses paroissiens de s'asseoir, d'avoir des conférences, de s'instruire en lisant les journaux et les livres d'une bonne bibliothèque à leur disposition.

Le mouvement de la population a été assez rapide: cette ville est aujourd'hui peuplée de 16,000 âmes, environ. Elle comprend actuellement des Américains, des Canadiens-Français, des Irlandais, des Allemands, des Polonais, des Scandinaves, des Ecossais, des Espagnols, des Portugais, des Italiens, des Belges, des Hollandais, des Russes, des Finlandais et des Indiens.

—Tu m'as fait peur! dit-elle. —Je suis bien tranquille. Tu l'empreseras de me pardonner tout à l'heure.

—Je ne suis pas bien portante, vois-tu. Je cache autant que je puis la vérité à ta sœur. Cette pauvre Blanche marche si joyeusement dans son rêve de bonheur, que je me reprocherais comme un crime de la désespérer maintenant.

—C'est vrai, ma chérie; mais si notre père bien-aimé pouvait nous donner encore ses ordres, je suis bien sûr qu'il n'hésiterait pas à faire comme je fais.

—Tu m'as fait peur! dit-elle. —Je suis bien tranquille. Tu l'empreseras de me pardonner tout à l'heure.

—Je ne suis pas bien portante, vois-tu. Je cache autant que je puis la vérité à ta sœur. Cette pauvre Blanche marche si joyeusement dans son rêve de bonheur, que je me reprocherais comme un crime de la désespérer maintenant.

Après beaucoup de tâtonnements et d'alternatives, Cincinnati a enfin jugé à propos d'avoir son club de journalistes. Des divisions profondes régnaient dans la presse et empêchaient les fougueux rédacteurs de cette ville de s'entendre sur une base commune.

Le père Hudon a fait préparer une splendide salle pour permettre à ses paroissiens de s'asseoir, d'avoir des conférences, de s'instruire en lisant les journaux et les livres d'une bonne bibliothèque à leur disposition.

Le mouvement de la population a été assez rapide: cette ville est aujourd'hui peuplée de 16,000 âmes, environ. Elle comprend actuellement des Américains, des Canadiens-Français, des Irlandais, des Allemands, des Polonais, des Scandinaves, des Ecossais, des Espagnols, des Portugais, des Italiens, des Belges, des Hollandais, des Russes, des Finlandais et des Indiens.

—Tu m'as fait peur! dit-elle. —Je suis bien tranquille. Tu l'empreseras de me pardonner tout à l'heure.

—Je ne suis pas bien portante, vois-tu. Je cache autant que je puis la vérité à ta sœur. Cette pauvre Blanche marche si joyeusement dans son rêve de bonheur, que je me reprocherais comme un crime de la désespérer maintenant.

—C'est vrai, ma chérie; mais si notre père bien-aimé pouvait nous donner encore ses ordres, je suis bien sûr qu'il n'hésiterait pas à faire comme je fais.

—Tu m'as fait peur! dit-elle. —Je suis bien tranquille. Tu l'empreseras de me pardonner tout à l'heure.

—Je ne suis pas bien portante, vois-tu. Je cache autant que je puis la vérité à ta sœur. Cette pauvre Blanche marche si joyeusement dans son rêve de bonheur, que je me reprocherais comme un crime de la désespérer maintenant.

CLUB DE LA PRESSE DE CINCINNATI

Après beaucoup de tâtonnements et d'alternatives, Cincinnati a enfin jugé à propos d'avoir son club de journalistes. Des divisions profondes régnaient dans la presse et empêchaient les fougueux rédacteurs de cette ville de s'entendre sur une base commune.



Président, Charles P. Taft, propriétaire du Times-Star; vice-présidents, F. E. Tunison, rédacteur du Telegram, Elliott Marfield, rédacteur de l'Enquirer, et Milton A. McFae, gérant d'affaires de l'Evening Post; secrétaire, Edward Glynn, rédacteur de la Commercial Gazette; trésorier, C. C. Murray, rédacteur du Price Current.

Une plainte en temps et lieu en épargne neuf

Les Dr Pierce's Pleasant Purgative Pellets sont préventifs aussi bien que curatifs: un petit nombre de ces 'petites pilules' prises à bon terme, à peu de frais et sans peine, feront ce que beaucoup de dollars et beaucoup de perte de temps manqueraient de faire une fois que la maladie aura mis sur vous ses griffes d'acier.

LA CANONNIERE FARCY

La canonnière Farcy, que l'on pourra examiner à la grande exposition de Paris, cette année, a 65 à 120 pieds de longueur. Elle porte un canon de 14 centimètres (près de six pouces) qui pèse 13,200 livres.

Ayer's Cherry Pectoral

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix: \$1; six francs, 50.

en partant de la Bourgogne et en remontant le canal de l'Yonne et de la Haute Seine.

On a réussi ensuite, au moyen de rails et de roulettes, à transporter le navire jusqu'à la porte du Palais de l'Industrie. Là, une nouvelle difficulté s'est présentée: la porte était trop étroite et on a dû l'élargir pour laisser passer la canonnière.

LES ELECTIONS.

Les républicains viennent de remporter une brillante victoire, et Harrison est le mandataire du peuple américain. Vice-Harrison! Le résultat de cette élection n'a rien d'étonnant, c'est la réaction qui s'est faite parmi le peuple.

Le club se compose à l'heure qu'il est de 75 membres.

DR J. LABRIERE, MANVILLE, R. I.

Les Premiers Symptômes

De toutes les Maladies des Pouxons sont presque tous les mêmes: état de fièvre, perte de l'appétit, mal à la gorge, peines dans la poitrine et dans le dos, maux de tête, etc. Quelque jour vous pouvez bien vous porter, on un autre jour vous pouvez être atteint de Pneumonie ou de 'Consumption volante'.

Est-ce que ce n'est pas tout simple? J'aime tout ce qui te touche.

—Est-ce que ce n'est pas tout simple? J'aime tout ce qui te touche. —Il serra doucement le bras de Jeanne. —Tu n'as pas dit à ton ami André que tu l'avais retrouvé? —Non. —Alors il ne sait pas que je demeure à Saint James? —Il l'ignore. —Je sais bien que tu n'as pas de secret pour lui, mais il vaut mieux qu'il ignore tout.

—Est-ce que ce n'est pas tout simple? J'aime tout ce qui te touche. —Il serra doucement le bras de Jeanne. —Tu n'as pas dit à ton ami André que tu l'avais retrouvé? —Non. —Alors il ne sait pas que je demeure à Saint James? —Il l'ignore. —Je sais bien que tu n'as pas de secret pour lui, mais il vaut mieux qu'il ignore tout.



JEUDI, 24 JANVIER, 1889.

ON DEMANDE

un agent-voyageur pour solliciter de nouveaux abonnés au NATIONAL et collecter le montant des souscriptions échues. Salaire libéral.

MENUS PROPOS

Nos remerciements à qui de droit d'un exemplaire de 'Vick's Floral'.

Nous répondrons la semaine prochaine à notre estimable antagoniste, le Dr St Germain.

Nous adressons gratis aux nouveaux abonnés qui paieront un an d'abonnement d'avance \$1.50—tous les numéros parus du feuilleton du NATIONAL, actuellement en cours de publication.

Nous lisons dans 'l'Independent', sous le titre de 'Fénelon' les lignes suivantes:

Les journaux démocratiques qui font appel aux préjugés religieux contre le parti républicain oublient que le principal organe français de la démocratie Le Courrier des Etats-Unis a été mis à l'index par plusieurs évêques du Canada et par un certain nombre de prêtres de ce pays.

Nous croyons savoir que la lecture du Courrier des Etats-Unis a été interdite à cause de l'obscénité de ses feuilletons, et non à cause de son hostilité envers les croyances des catholiques. Les évêques ont usé dans ce cas, d'un droit que personne ne leur a jamais contesté. Mais, s'il fallait condamner toutes les feuilles américaines, républicaines comme démocratiques, qui déversent chaque jour le poison de l'immoralité, il en est bien peu qui échapperaient au verdict de culpabilité.

Un procès très important pour les catholiques se plaide devant la cour de New-York; il s'agit du droit qu'il ont sur leurs cimetières. John McGuire, ami et disciple du malheureux Dr MacGlynn, avait acheté un terrain, une concession, dans le cimetière. Comme il avait soutenu le prêtre excommunié, il avait été mis hors de l'Eglise. Il a eu le malheur de mourir subitement, sans s'être réconcilié. L'autorité ecclésiastique a refusé de l'enterrer dans le tombeau qu'il s'était construit. Son fils a attaqué les trustees ou conseillers qui ont chargé du cimetière. Le colonel Bliss, avocat de l'archevêché, défend la cause. La partie adverse allègue les droits supérieurs de l'Etat. On lui répond que l'Eglise est maîtresse chez elle, que les catholiques savent à quoi ils s'engagent; s'ils meurent excommuniés, ils ne peuvent être ensevelis dans un terrain béni.

Nous détachons d'une lettre de M. Louis Fréchet de 'l'Electeur', la curieuse discussion qui suit: M. le rédacteur de La Justice: Je viens de lire dans l'Evénement la communication suivante: A PROPOS D'AGE Un ami de notre feuille nous écrit: "Hier matin, un journal de cette ville contenait un entrefilet disant qu'un respectable vieillard, né le 1er janvier 1800 était mort le 1er janvier 1889, et ajoutait, à quatre-vingt-huit ans bien comptés. Pourquoi enlever à ce noble vieillard une année bien comptée? S'il était né le 1er janvier 1801, il avait quatre-vingt-neuf ans bien comptés en 1889. UN HOMME AGÉ Si un homme âgé voulait bien me le permettre, je lui dirais que ce ne partage pas du tout son opinion sur ce problème.

La serpe était tombée de sa main; il regardait les deux ombres qui s'éloignaient lentement et gracieusement vers l'extrémité de l'allée. Cet homme était de haute taille; son regard prouvait une violente énergie. —Parbleu! grommela-t-il avec un mauvais sourire, je n'ai que cela à faire ou je suis un imbécile. Et, sans s'occuper de la serpe que sa main avait laissé échapper, il se mit à la suivre de loin. Il fut obligé d'abord de marcher un peu plus vite qu'il n'aurait voulu. Lote et Jeanne avaient de l'avance sur lui, et il fallait qu'il ne les perdît pas de vue. Le bois de Saint-James se faisait de plus en plus rare: il n'y avait plus que quelques Parisiens retournant en ville après une visite. Lote et Jeanne entraient au chalet, ne se doutant pas qu'une ombre les suivait, obstinément attachée à leurs pas. Ce chalet avait été construit quelques années auparavant, par un prince de la finance, qui le destinait à une fille-côlibre. Toutes les confortables luxueuses s'y trouvaient réunies. Il avait trois étages et un jardin très-épais, planté de grands arbres, lui donnait comme une apparence de nid de feuillage. La cantatrice avait installé son salon au rez-de-chaussée, attendant à sa chambre à coucher, et le derrière du chalet se composait d'un grand cabinet de toilette et d'un boudoir. Comme le rez-de-chaussée communiquait de plain-pied avec le jardin, sa cadenasait par de hautes jalousies, à peu près semblables à celles qui ferment les boutiques des marchands. Le grand financier avait voulu que sa belle pût dormir en paix. Le fait est que ce chalet, entouré ainsi de ces arbres, et qui ne donnait que sur le bois, avait l'air d'être à trente lieues de Paris. Lote alluma les candélabres du piano. C'était la sa joie, son bonheur. Il s'assoyait à côté d'elle, pendant que, rêveuse ou inspirée, elle laissait errer ses doigts sur le piano, lui chantant, avec sa voix merveilleuse, tout ce que la musique ancienne et moderne a créé de chefs-d'œuvre. —Consolé-moi, chérie, dit le baron, en enlaçant la taille de sa maîtresse, puisque je pars ce soir et que je resterai deux heures sans te voir. —C'est vrai, tu es obligé de me quitter. —Hélas! —Quand ta sœur sera mariée, nous

Un homme né le 1er janvier 1800 n'aurait pas plus actuellement 89 ans bien comptés que le 19ième siècle lui-même. Elle n'est pas révolue, n'est-ce pas, cette 89ième année du 19ième siècle? Et il suffit de répondre à cette question qui a été déjà bien des fois discutée, que le chiffre de la date n'est pas un nombre cardinal, mais ordinal. Nous avons actuellement 10 jours et quelques heures de révolus sur la 89ième année, et le vieillard qui a décédé, lui le premier de l'an, ne les a pas, il est resté avec ses 88 années révolues. UN TOUT JEUNE. Eh bien, n'en déplaise aux jeunes, je me vois encore forcé d'être du côté des vieux. Si le vieillard est né le 1er janvier 1800, il a 40 ans le 1er janvier 1840, deux ans le 1er janvier 1842, etc., c'est clair. De sorte que le 1er janvier 1889 il en a 89 bien comptés. Il n'en est pas de même pour un siècle, dont les ans ne se comptent pas par années faites, mais par années courantes. Le millésime se compte par première, deuxième, troisième année, etc., et la première année commence dès le premier jour du siècle; tandis que la première année d'un homme se compte par mois, et ce n'est que lorsqu'il entre dans sa seconde qu'on dit qu'il a un an. C'est là toute la différence. L'année 89 n'est pas révolue, c'est vrai. Aussi, un enfant né le 1er janvier n'a pas encore un an. Je l'admets; mais s'il est né le 1er janvier de l'année dernière, cela change toute la question. Or le vieillard n'est pas né en 1801, il est né en 1800. Donc, il est bel et bien mort à 89 ans. Les jeunes ont du bon, mais parlent quelquefois trop vite.

LA PEINE CAPITALE PAR L'ELECTRICITE On sait que la nouvelle loi de l'Etat de New-York, décrétant l'exécution des condamnés à mort par l'électricité, était en vigueur le premier courant. Sans vouloir disserter ici la nature de cette loi, qui ne fait que changer le mode adopté jusqu'ici pour étendre la vie humaine chez les criminels, nous constaterons cependant que l'on se trouve à l'heure qu'il est, en face de terribles embarras pour appliquer une loi que quelques législateurs, saisis d'une philanthropie bien louable, ont essayé de substituer à l'assassinat légal qui répugne tant au monde civilisé. Le changement introduit par la dernière loi est tellement radical, qu'il entraînera nécessairement un bouleversement dans toute la procédure criminelle, et occasionnera des délais inévitables dans l'administration de la justice. On aura recours à des attermolements de toute sorte. On fera valoir mille interdictions aussi logiques les unes que les autres. En un mot, toute cette législation savante qui aurait pu être remplacée par l'abolition beaucoup plus humanitaire de la peine capitale, sera probablement déclarée inconstitutionnelle et tout sera à recommencer. Cette question a provoqué de la part du Scientific American des réflexions très justes qui ne manquent pas de frapper tous ceux qui n'ont pas l'habitude de s'arrêter à la superficie des choses. Etant donné par hypothèse, dit ce journal, que la constitutionnalité de la loi fût hors de doute et clairement établie, les shérifs et les fonctionnaires des prisons de l'Etat seraient-ils prêts à infliger la peine? L'acte de pendre a toujours été si facile, qu'il ne dépassait pas la limite des aptitudes du bourreau le plus vulgaire. Mais la nouvelle méthode a de recours à une des sciences les plus raffinées et les moins comprises. On a déjà fait des expériences sur des chiens et sur d'autres animaux. On a constaté des différences notables relativement à la résistance de ces différents êtres au courant électrique et à leur susceptibilité d'en être atteints. La nature de la peau semble être la cause principale de ces variations. Un homme dont le corps a acquis de la chaleur par l'exercice et qui transpire fortement, offrira une résistance moins énergique que lorsque sa peau sera sèche. De plus, l'effet du courant

ne nous quitterons plus, n'est-ce pas? —Peux-tu me le demander! —Que veux-tu que je te chante? —Co que tu voudras. —Écoute ces lumières, mon ami, il me semble que je chanterai mieux dans la demi-obscurité de la soirée, en sentant ta main sur mon épaule. Lote obéit. —Un peu de Gounod, dit-elle. —N'est-ce pas la matre éternel de ceux qui aiment? Jeanne commença par une ce ces adorables mélodies, populaires dans le monde entier, où le musicien a retrouvé tout son génie. Elle s'arrêta court tout à coup. —Est-ce que tu n'entends pas? dit-elle. Il me semble que l'on marche dans le jardin. —Dans le jardin! —Lote se leva rapidement. La grand porte était restée ouverte. Lote entra au milieu des arbres; le jardin était désert. —Tu te seras trompée, ma chérie, dit-il en revenant. Il n'y a personne. —Oui, je me serai trompée. Elle ajouta, en baissant un peu la tête: —Ce soir, je ne me reconnais plus; je me sens émue et toute tremblante. —Hélas! —Quand ta sœur sera mariée, nous

CAUSERIE

UNE CAUSE CELEBRE.

(Suite.)

DE CAIPIRE A PILATE.

Le tribunal est en séance. La foule a de bonne heure envahi la vaste enceinte de la cour supérieure; pressée sur les bancs, écrasée dans les couloirs, massée dans les coins, elle attend, anxieuse et muette, le dernier acte de l'étrange comédie qui s'est déroulée sous ses yeux. Les acteurs sont entrés en scène, le rideau est levé. C'est la troisième et dernière journée d'un procès dont toute la ville a suivi avec un intérêt croissant les différentes phases. Il s'agit de la réclamation de la veuve Flynn et de la petite orpheline condamnée la millionnaire compagnie du Pacifique.

Il y avait un mois à peine que la malheureuse victime était enterrée quand M. J. C. Hutton, un avocat de Montréal vint offrir à la veuve affligée ses services professionnels. M. Hutton est un de ces Anglais roides et froids dont les romanciers modernes ont introduit le type dans leurs ouvrages, de ces Anglais qui sous leur apparence glacée cachent un cœur dur. Il avait, comme beaucoup d'autres, appris par les journaux, le fatal accident du mois d'août 1882 et suivi avec intérêt les détails de la longue agonie de la victime. Son cœur généreux s'était ému au récit de cette douloureuse histoire et lorsqu'il eut appris l'ingratitude de la compagnie du Pacifique et la misère de la famille Flynn, il alla trouver la veuve éplorée. Sans hésitation, sans arrière-pensée, il lui fit l'offre de son talent et de ses capacités pour lui faire obtenir devant les tribunaux la justice que la compagnie lui refusait. Madame Flynn accepta avec reconnaissance.

Le mois de mai était à peine commencé, que l'action était inscrite en cour. On réclamait \$10,000 d'indemnité tant pour la veuve que pour l'orpheline. Le procès ne commença qu'au mois de juillet sous la présidence du juge Doherty devant douze jurés. Ces jurés, presque tous des hommes d'affaires bien connus, avaient été choisis avec soin. Le président ou foreman de ce jury était l'ex-échevin Stroud, citoyen intègre, universellement estimé et respecté. Les débats et plaidoiries durèrent trois jours, comme je l'ai dit plus haut. Nous sommes au matin de la troisième journée.

Les débats sont clos, les plaidoiries terminées et le juge vient de prononcer les derniers mots de son adresse au jury. Celui-ci délibère. Un silence solennel règne dans toute la salle. Tous les regards sont tournés vers ces douze hommes qui doivent d'un seul mot terminer l'épouvantable procès. Enfin le président se lève; le jury est d'accord.

Instinctivement chacun reporte ses yeux du côté de la veuve qui essie à cacher son émotion en caressant la petite qui elle tient sur ses genoux. Qui pourrait décrire l'inquiétude et l'angoisse de la pauvre mère à ce moment décisif! Chacun les devine et semble les partager.

Un "oui" c'est l'aisance, un avenir pour la frêle enfant qu'elle presse sur son cœur, l'arc-en-ciel après l'orage. Un "non" c'est l'ancienne misère, la lutte de chaque jour contre le froid et la faim, le ciel noir et menaçant.

Mais le verdict est rendu, la salle délante en applaudissements au moment où le juge se retire, la mère pleure de joie. Le jury a accordé \$2,000 à la veuve et \$1,000 à l'orpheline. Pendant que la foule défile lentement, un incident bien touchant se

présente. Par ces chaudes journées de juin, beaucoup de Parisiens vont à la campagne: l'un d'eux nous aura vu... —Impossible, le chalet est entouré d'arbres qui le masquent entièrement. —On peut être monté sur un arbre. —Oh! —Enfin, ma chérie, n'aie pas peur. Tu comprends que si quelqu'un voulait venir ici pour commettre une mauvaise action, il n'aurait garde de nous avertir de sa présence, de telle sorte que nous puissions nous mettre sur nos gardes. Une autre raison acheva de rassurer Jeanne. Les jalousies de fer fermaient le chalet d'une sorte de rempart infranchissable. Un malfrat pourrait peut-être pénétrer dans le jardin, mais lui serait impossible de se glisser dans la maison. La pendule sonna minuit. —Paris, il se fait tard, dit Jeanne. —D'jà! —Tu sais que je n'aime pas, lorsqu'on ne restes pas avec moi, te voir traverser le bois de Boulogne trop avant dans la nuit. —Oh! n'aie pas peur. —Es-tu armé?

—Oui. Lote ne sortait jamais sans avoir un revolver coup de poing dans sa poche. Jadis il n'aurait pas pris cette précaution, mais les épreuves l'avaient rendu prudent. Jeanne sonna Rose et le valet de chambre. —Fermes tout, dit-elle. —Il se partait pour douze heures seulement: leurs adieux furent aussi longs que s'ils se quittaient pour toujours. Comme ils s'aimaient! Comme leur âme se fondait dans un même baiser. Lote l'embrassa une dernière fois et sortit. Avant de s'éloigner il jeta un dernier regard sur le chalet. On venait de clore derrière lui la grande jalousie qui fermait le salon. La maison était gronde. Il crut qu'il n'avait rien à craindre. Il sortit du jardin et se trouva dans l'allée du bois. —Pauvre Jeanne, pensa-t-il, comme elle était peureuse ce soir, elle qui a tant de courage. Il s'arrêta court. Une idée lui venait. —Si c'était un pressentiment! Mais non, c'est impossible. Personne ne la sait à Paris, et tout le monde la croit loin d'ici. Je suis fou, moi aussi! Je l'ai vu trembler, et c'est assez pour que je tremble à mon tour. Il est tard! vite, en route!

Il disait cela, mais il restait immobile. —Décidément, murmura Lote après un silence, je ne serai tranquille que lorsque je me serai assuré par moi-même... Il revint sur ses pas. Le silence le plus profond continuait à régner autour du chalet. La nuit, comme lorsque le ciel d'été est clair, paraissait lumineuse. Lote watchait sur le tapis de mousse qui accrochissait le bruit de ses pas. Il entra dans le jardin; déjà l'approche du chalet, quand il eut devant lui un grincement à peu près semblable à la morsure d'une lime sur du fer. Pour tant, la nuit, quand on est inquiet, le silence prête un tel aspect fantastique aux choses, que le baron de Maudreuil ne voulait pas attribuer plus d'importance qu'elle n'en méritait, sans doute, à son impression. —Pour plus de sûreté, dit-il, je ferai le tour du chalet. Il le fit deux fois et ne vit rien. —Ah! je suis rassuré, pensa-t-il. Lote avait mal vu. S'il avait mieux examiné, il aurait aperçu, caché dans le renforcement de l'escalier du sous-sol, un homme habillé en jardinier du bois de Boulogne. Quand le baron eut disparu, cet homme sortit de

sa cachette et se remit à mordre de sa petite lime la membrure de fer d'une jalousie. XVI LE MARIAGE Le lendemain matin, André Darcourt entra de bonne heure chez Lote. Le jeune homme rayonnait. —Eh bien, dit Lote en tendant la main à André, commencent-à moins l'impatient? —C'était le lendemain que devait avoir lieu, à l'église et à la mairie de Louveciennes, le mariage d'André Darcourt et de Blanche de Maudreuil. L'hôtel de la rue de Lisbonne avait, ce matin là, comme un air de fête, bien qu'on sentit planer sur cette maison la noire tristesse qu'y avait jeté la mort du chef de la famille. On n'avait invité au mariage que quelques parents. Blanche avait pour témoins deux hauts fonctionnaires, ses proches parents; André, deux de ses amis. La corbeille n'avait pas été achetée pour le moment; la jeune femme était en deuil; sa mère avait voulu attendre pour cette emplette, qu'il fut permis à la nouvelle mariée de faire sa rentrée dans le monde. (A suivre.)

Le président du jury est rendu auprès de madame Flynn et lui dit que ses collègues et lui ont décidé de lui offrir comme faible témoignage de leurs sympathies le salaire que la loi leur accorde en leur qualité de jurés. Le montant n'était pas très élevé, une quarantaine de piastres, je crois, mais la foule folle portait le brave président en triomphe. Déjà, les plus rapprochés l'élevaient au-dessus de leurs têtes quand le juge qui rentrait à ce moment mit fin à la démonstration. Son honneur dit que l'ovation était bien méritée mais qu'il regretta de ne pouvoir la permettre. Une heure plus tard, la cour était vide. Tous s'en étaient allés satisfaits. Le bonheur entra, ce soir-là, dans le modeste logis de la veuve et vint s'asseoir à son foyer.

Mais hélas! rien de plus fragile que le bonheur en ce monde de misères et de troubles. Le premier vent le renverse et l'emporte; le moindre nuage nous dérobe à ses rayons. Il n'est pas nécessaire d'avoir les cheveux blancs pour en avoir acquis la douloureuse expérience. Quelques jours plus tard, la compagnie, persistant malgré tout dans ses mesquines idées, appela au jugement et portait la cause devant un nouveau tribunal. Elle prétendait que le juge avait outrepassé ses devoirs dans le cours de son adresse au jury et demandait un nouveau procès. La Cour de Révision, composée de trois juges, accorda la demande de la compagnie, un seul juge dissident. M. Hutton en appela à son tour et la cause fut alors portée à la Cour du Banc de la Reine, qui est, elle, composée de sept juges. Ceux-ci furent unanimes à renverser le jugement de la Cour de Révision et à maintenir le premier.

Tout le monde croyait la question close pour toujours; et tout le monde se trompait. La compagnie du Pacifique est tenace et millionnaire. La cause fut portée devant la Cour Suprême, à Ottawa. Celle-ci, à la surprise générale, fut unanime à renverser le jugement de la Cour du Banc de la Reine et ordonna un nouveau procès, condamnant en même temps la veuve à payer tous les frais encourus.

Le nouveau procès a eu lieu tout dernièrement sous la présidence du juge Davidson. Quand la cause lui fut soumise, la compagnie, par l'entremise de ses avocats, s'opposa à l'assermement d'un jury sous le prétexte que les frais n'avaient pas encore été payés. On apprit alors que la compagnie avait même chargé un huissier d'aller saisir chez Mme Flynn, mais bien inutilement, car l'homme de loi dut faire rapport que la veuve n'avait aucun meuble saisissable. Le juge Davidson renvoya immédiatement la motion des avocats de la compagnie et ordonna de procéder. La compagnie en appela de nouveau. Le tribunal supérieur rejeta aussi les prétentions de la compagnie et celle-ci dut se soumettre.

Enfin le nouveau procès eut lieu. La preuve fut plus difficile à faire; car il y avait plus de quatre ans que le premier avait eu lieu et plusieurs témoins étaient disparus. Comme le premier, il dura trois jours. Le verdict, chacun s'y attendait, fut de nouveau en faveur de la veuve. Il différait du premier seulement sous le rapport du montant; le jury accordait \$4,500 à la mère et \$2,000 à l'enfant.

Naturellement la compagnie n'était pas encore satisfaite. Aussi la cause fut-elle de nouveau portée en appel et elle y est encore.

La dernière fois que la cour entendit les plaidoiries, les trois meilleurs avocats de la métropole défendaient la compagnie. Un statisticien a compté cinquante-sept volumes cités sur la table; c'étaient les autorités de ces messieurs. Voilà quatre ans et demi que la cause est commencée, trente et un juges différents

Point entendue, et l'on estime les frais actuellement encourus à \$5,000 et plus. Je crains d'avoir abusé de la patience de mes lecteurs et de la bienveillance de mon éditeur; aussi je fais, en terminant, mes excuses à tous. J'ai raconté les faits aussi fidèlement que possible et je laisse à chacun la liberté de faire ses commentaires. MERCEDES. Montréal, 21 janvier 1889.

CORRESPONDANCE.

MALONE, 21 Janvier, 1889.

M. le Rédacteur:—Tout le monde admet volontiers la vérité de cet axiome "l'union fait la force"; mais il est peu de cas où l'on veuille le mettre en pratique. On prône l'union, et l'on sème des germes de division, l'on fait naître des ferment de discord. A Malone, comme dans bien d'autres places, du reste, nous avons à déplorer ce pénible et triste état de choses. La congrégation canadienne de Notre-Dame compte 625 familles et au-delà de 1800 communions; jugez par là du nombre de électeurs. Malgré ce poids important que nous pouvons être soit dans un plateau, soit dans l'autre de la balance, au jour d'une élection; quelle est l'influence dont nous jouissons? Elle est sinon nulle, du moins insignifiante. A quoi attribuer cette non-valeur, si je puis m'exprimer ainsi, de nos compatriotes? Au manque d'entente et d'union. Qu'est-ce qui le produit? Divers motifs. Je vais en signaler quelques-uns, et je le ferai franchement, sincèrement, non pour blesser qui que ce soit, mais pour enrayner un mal qui se généralise, pour castriser une plaie qui s'étend et menace de gangrener tout le corps.

A mon humble avis, l'insignifiance de notre rôle dans les affaires publiques, tient à une rivalité mesquine et jalouse, à l'absence totale de générosité et d'élevation dans les caractères. C'est pour cela, que si un Canadien se met sur les rangs pour obtenir un emploi quelconque, quand il n'a pas à craindre de voir surgir un concurrent de même nationalité, il est au moins sûr d'avoir contre lui la moitié de ses compatriotes. C'est encore pour cela, que si, dans une assemblée, l'un des membres met en avant une proposition, fût-elle de la plus haute importance et du plus grand intérêt pour tous, elle sera impitoyablement mise de côté et rejetée, lorsqu'elle provient d'un homme qui a le malheur de ne pas posséder les sympathies de la majorité. On étouffe toute discussion, on ne raisonne pas, on vote en partition et en aveugle. Ici le doute n'est pas permis, car il en est qui ont l'impudeur de se vanter de pareils procédés. C'est enfin pour la même raison, qu'un Canadien, réussissant dans une petite branche de commerce, se verra bien vite en face d'une demi-douzaine de rivaux qui, jusque-là, ne songeaient nullement à ce moyen de succès et de prospérité, et lui disputent maintenant le fruit de son esprit d'initiative.

Allons! Chers compatriotes, laissez de côté cette mesquinerie et cette étroitesse de vue, qui paralysent tout; ayez plus de noblesse dans les sentiments, et l'avenir est à vous, et vous resterez maîtres du terrain. Livrés à vos propres forces, il faudrait déjà compter avec vous. Ce serait-ce si vous saviez vous unir dans une même ligne de conduite avec les Irlandais catholiques? Au lieu d'être conduits, vous conduiriez; vous seriez les maîtres, au lieu d'être les esclaves. Nous reviendrons sur le sujet.

La plus jolie femme de Plattsburgh dit à l'autre jour à un ami qui venait de la voir: "Je n'ai jamais eu de amoureux sérieux, mais quand d'autres m'ont dit que tu n'as eu aucun effet. Pour vous prouver cela et vous convaincre du mérite de ce remède, vous pouvez venir en consulter une bouteille gratis chez n'importe quel pharmacien. Grosses bouteilles, 50c et \$1.00.

Le curé ordonna de faire sortir de l'église ce démon incarné et le grand couteau, aide de plusieurs citoyens, l'entraîna hors de la paroisse sacrée. L'audacieux blasphémateur fut arrêté par l'huissier Brazan, de Sainte-Holastique, et logé dans la prison du district en attendant son procès aux prochaines assises criminelles.

Aucune loi particulière n'est applicable à ces sortes de délits, mais l'accusé est jugé par la loi commune anglaise. Il est possible de cinq années de pénitence au maximum.

Un légat du pape, qui est arrivé lundi dernier au moment où nous sommes en train de refuser l'offre de cela, en leur rappelant que le statut de l'ordre des charrues interdisent des transactions de cette nature. Le général de l'ordre est disposé à ne pas accepter la proposition. —Dimanche, le 13 courant, après la grand'messe, sur la demande de M le curé, a eu lieu dans la sacristie, une assemblée des contribuables de la ville d'Iberville pour prendre en considération la question du transfert de la maison mère des Frères Maristes d'Iberville à Saint-Hyacinthe. Après délibérations il fut décidé par l'assemblée que MM. Tassé, Bourgeois et Nadeau se rendent à Saint-Hyacinthe pour conférer avec l'évêque du diocèse sur cette question.

Un scandale inouï, dont les annales canadiennes ne nous fournissent aucun exemple, a été écrit dernièrement dans une paroisse du comté de Terbonne. On nous rapporte que cette affaire s'est passée pendant les exercices des Quarante-Heures de la paroisse Saint-Sauveur, situés à quelques lieues en arrière de Saint-Jérôme.

Elmond Lecomte, journalier, est entré dans l'église pendant la messe et a paru être un peu sous l'influence de la boisson. On ne sait à quel propos, le malheureux entra en fureur et se mit à proférer des blasphèmes qu'on ne peut trouver que dans le vocabulaire des plus bête-matours des "chaotiers". Un paroissien voulut le faire taire, mais le forcené se tourna vers lui, lui assena un coup de poing et continua son langage obscène. Le Saint-Sacrement était alors exposé sur l'autel et Lecomte se mit à profiter pour donner cours à sa colère blasphématoire.

M le curé ordonna de faire sortir de l'église ce démon incarné et le grand couteau, aide de plusieurs citoyens, l'entraîna hors de la paroisse sacrée. L'audacieux blasphémateur fut arrêté par l'huissier Brazan, de Sainte-Holastique, et logé dans la prison du district en attendant son procès aux prochaines assises criminelles.

Aucune loi particulière n'est applicable à ces sortes de délits, mais l'accusé est jugé par la loi commune anglaise. Il est possible de cinq années de pénitence au maximum.

Un légat du pape, qui est arrivé lundi dernier au moment où nous sommes en train de refuser l'offre de cela, en leur rappelant que le statut de l'ordre des charrues interdisent des transactions de cette nature. Le général de l'ordre est disposé à ne pas accepter la proposition. —Dimanche, le 13 courant, après la grand'messe, sur la demande de M le curé, a eu lieu dans la sacristie, une assemblée des contribuables de la ville d'Iberville pour prendre en considération la question du transfert de la maison mère des Frères Maristes d'Iberville à Saint-Hyacinthe. Après délibérations il fut décidé par l'assemblée que MM. Tassé, Bourgeois et Nadeau se rendent à Saint-Hyacinthe pour conférer avec l'évêque du diocèse sur cette question.

Un scandale inouï, dont les annales canadiennes ne nous fournissent aucun exemple, a été écrit dernièrement dans une paroisse du comté de Terbonne. On nous rapporte que cette affaire s'est passée pendant les exercices des Quarante-Heures de la paroisse Saint-Sauveur, situés à quelques lieues en arrière de Saint-Jérôme.

Elmond Lecomte, journalier, est entré dans l'église pendant la messe et a paru être un peu sous l'influence de la boisson. On ne sait à quel propos, le malheureux entra en fureur et se mit à proférer des blasphèmes qu'on ne peut trouver que dans le vocabulaire des plus bête-matours des "chaotiers". Un paroissien voulut le faire taire, mais le forcené se tourna vers lui, lui assena un coup de poing et continua son langage obscène. Le Saint-Sacrement était alors exposé sur l'autel et Lecomte se mit à profiter pour donner cours à sa colère blasphématoire.

M le curé ordonna de faire sortir de l'église ce démon incarné et le grand couteau, aide de plusieurs citoyens, l'entraîna hors de la paroisse sacrée. L'audacieux blasphémateur fut arrêté par l'huissier Brazan, de Sainte-Holastique, et logé dans la prison du district en attendant son procès aux prochaines assises criminelles.

Aucune loi particulière n'est applicable à ces sortes de délits, mais l'accusé est jugé par la loi commune anglaise. Il est possible de cinq années de pénitence au maximum.

Un légat du pape, qui est arrivé lundi dernier au moment où nous sommes en train de refuser l'offre de cela, en leur rappelant que le statut de l'ordre des charrues interdisent des transactions de cette nature. Le général de l'ordre est disposé à ne pas accepter la proposition. —Dimanche, le 13 courant, après la grand'messe, sur la demande de M le curé, a eu lieu dans la sacristie, une assemblée des contribuables de la ville d'Iberville pour prendre en considération la question du transfert de la maison mère des Frères Maristes d'Iberville à Saint-Hyacinthe. Après délibérations il fut décidé par l'assemblée que MM. Tassé, Bourgeois et Nadeau se rendent à Saint-Hyacinthe pour conférer avec l'évêque du diocèse sur cette question.

Un scandale inouï, dont les annales canadiennes ne nous fournissent aucun exemple, a été écrit dernièrement dans une paroisse du comté de Terbonne. On nous rapporte que cette affaire s'est passée pendant les exercices des Quarante-Heures de la paroisse Saint-Sauveur, situés à quelques lieues en arrière de Saint-Jérôme.

Elmond Lecomte, journalier, est entré dans l'église pendant la messe et a paru être un peu sous l'influence de la boisson. On ne sait à quel propos, le malheureux entra en fureur et se mit à proférer des blasphèmes qu'on ne peut trouver que dans le vocabulaire des plus bête-matours des "chaotiers". Un paroissien voulut le faire taire, mais le forcené se tourna vers lui, lui assena un coup de poing et continua son langage obscène. Le Saint-Sacrement était alors exposé sur l'autel et Lecomte se mit à profiter pour donner cours à sa colère blasphématoire.

M le curé ordonna de faire sortir de l'église ce démon incarné et le grand couteau, aide de plusieurs citoyens, l'entraîna hors de la paroisse sacrée. L'audacieux blasphémateur fut arrêté par l'huissier Brazan, de Sainte-Holastique, et logé dans la prison du district en attendant son procès aux prochaines assises criminelles.

Aucune loi particulière n'est applicable à ces sortes de délits, mais l'accusé est jugé par la loi commune anglaise. Il est possible de cinq années de pénitence au maximum.

Un légat du pape, qui est arrivé lundi dernier au moment où nous sommes en train de refuser l'offre de cela, en leur rappelant que le statut de l'ordre des charrues interdisent des transactions de cette nature. Le général de l'ordre est disposé à ne pas accepter la proposition. —Dimanche, le 13 courant, après la grand'messe, sur la demande de M le curé, a eu lieu dans la sacristie, une assemblée des contribuables de la ville d'Iberville pour prendre en considération la question du transfert de la maison mère des Frères Maristes d'Iberville à Saint-Hyacinthe. Après délibérations il fut décidé par l'assemblée que MM. Tassé, Bourgeois et Nadeau se rendent à Saint-Hyacinthe pour conférer avec l'évêque du diocèse sur cette question.

Un scandale inouï, dont les annales canadiennes ne nous fournissent aucun exemple, a été écrit dernièrement dans une paroisse du comté de Terbonne. On nous rapporte que cette affaire s'est passée pendant les exercices des Quarante-Heures de la paroisse Saint-Sauveur, situés à quelques lieues en arrière de Saint-Jérôme.

Elmond Lecomte, journalier, est entré dans l'église pendant la messe et a paru être un peu sous l'influence de la boisson. On ne sait à quel propos, le malheureux entra en fureur et se mit à proférer des blasphèmes qu'on ne peut trouver que dans le vocabulaire des plus bête-matours des "chaotiers". Un paroissien voulut le faire taire, mais le forcené se tourna vers lui, lui assena un coup de poing et continua son langage obscène. Le Saint-Sacrement était alors exposé sur l'autel et Lecomte se mit à profiter pour donner cours à sa colère blasphématoire.

M le curé ordonna de faire sortir de l'église ce démon incarné et le grand couteau, aide de plusieurs citoyens, l'entraîna hors de la paroisse sacrée. L'audacieux blasphémateur fut arrêté par l'huissier Brazan, de Sainte-Holastique, et logé dans la prison du district en attendant son procès aux prochaines assises criminelles.

Aucune loi particulière n'est applicable à ces sortes de délits, mais l'accusé est jugé par la loi commune anglaise. Il est possible de cinq années de pénitence au maximum.

Un légat du pape, qui est arrivé lundi dernier au moment où nous sommes en train de refuser l'offre de cela, en leur rappelant que le statut de l'ordre des charrues interdisent des transactions de cette nature. Le général de l'ordre est disposé à ne pas accepter la proposition. —Dimanche, le 13 courant, après la grand'messe, sur la demande de M le curé, a eu lieu dans la sacristie, une assemblée des contribuables de la ville d'Iberville pour prendre en considération la question du transfert de la maison mère des Frères Maristes d'Iberville à Saint-Hyacinthe. Après délibérations il fut décidé par l'assemblée que MM. Tassé, Bourgeois et Nadeau se rendent à Saint-Hyacinthe pour conférer avec l'évêque du diocèse sur cette question.

Un vénérable missionnaire catholique écrit du Nord-Ouest à l'Étendard: "Territoires du N.-O., 3 jan. 89. Le sort des écoles du Nord-Ouest est loin de s'améliorer. Le gouvernement vient de faire construire une nouvelle école industrielle (protestante) à Bird, et l'agent de cette école a notifié les sauvages d'envoyer la leurs enfants sous peine de se voir refuser tout secours. Vous savez que ces agents ont tout en mains et qu'ils peuvent prendre les sauvages par la famille. Ces pauvres sauvages catholiques se trouvent donc dans la terrible alternative ou de mourir de faim ou d'exposer leurs enfants à devenir apostats. La tentation est effrayante pour eux. C'est donc une persécution en règle qu'on organise; il faudra désormais être marqué du signe de la bête pour avoir de quoi manger. Dans tout le Nord-Ouest on multiplie ces écoles protestantes, on les favorise et on offre mille avantages aux enfants catholiques qui veulent les fréquenter. Qu'allons-nous devenir? UN MISSIONNAIRE. " —"C'est-que vous avez à la joue, Sambo." "Rien, patron, Jack Guibons l'a tout simplement lavée avec du savon Tulip et en a enlevé le noir. Je crois que ce savon-là pourrait enlever les taches dans la vie d'un homme, il est si pénétrant. La population de Plattsburgh est d'environ 10,000 âmes et nous pourrions dire que les moitié au moins de cette communauté est atteinte de maux de gorge et d'affections aux pommoux, vu que ces malades sont d'après les statistiques, plus nombreuses que les autres. Nous conseillons à nos lecteurs de ne pas perdre l'occasion d'aller chez leur pharmacien et de se procurer une bouteille de Kemp's Balsam for the Throat and Lungs. Bouteille, exhibition gratis. Grosses bouteilles 50c et \$1.00. A vendre chez tous les pharmaciens.

Le pape a télégraphié à l'archevêque de Naples d'aller rendre visite à M. Gladstone. —M. l'abbé Nazaire Boudreau, curé de Micoche, Ile du Prince Édouard est mort le 5 courant. —On dit que M le curé de saint Roch de Québec, s'est embarqué samedi dernier au Havre pour revenir au Canada. —Le service anniversaire de feu Mgr Dominique Racine aura lieu à la cathédrale de Chicoutimi, jeudi, le 31 courant. —Le Revd M. L. C. Beaudet, de New-York, a été transféré à l'église St-Joseph, 6ième Avenue, No 107, Place Washington, New York. —Le Revd J. Genest, vicaire à l'église Ste Marie, Manchester, était de passage à Urook, N. H., et l'homme de M le curé Davignon, lundi dernier, 14 janvier. —L'Observateur Romano déclare de nouveau qu'il est inexact que la langue russe doit être employée dans toutes les églises de la Russie, par ordre du Pape. —Le Revd P. L. M. Dugast a été le jour de sa fête patronale, le 16 courant, l'objet de touchantes manifestations de la part des élèves du collège et du couvent de Cohos. —Une lettre de Mgr l'archevêque de New York frappant d'excommunication les membres de l'Anti-Poverty society du Dr McGlynn, a été le dimanche dernier dans toutes les églises catholiques de cette ville. —Les Revs Frères Brullette, de Worcester, Curé, d'Indiana Orchard, Desmaris de Pitt-Field, et plusieurs autres prêtres étaient en visite à Cohos, mercredi, le 16 courant, les hôtes du Revd Père L. M. Dugast. —La Semaine Religieuse de Montréal donne des nouvelles de Mgr Fabre. Sa Grandeur était à Toulouse le jour de Noël et officiait pontificalement au grand séminaire de Saint-Sulpice. Le vénérable archevêque avait déjà fait des ordinations à Nîmes, la semaine précédente, et il en fit encore à



Nouvelles des Etats-Unis.

NEW-YORK

Plattsburgh. — M. L. O. Labelle est revenu de Montréal vendredi dernier. — M. Jos. Payette, de Ferrona était à Keesville mardi de la semaine dernière. — Mme A. Seguin de St Hyacinthe P. Q. est en promenade chez sa sœur Mme Jos. Tremblay. — Pour prendre après diner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'ayer ont une efficacité merveilleuse. — Le Fer, la Potasse, et les meilleurs alteratifs végétaux, font de la Salsepareille d'ayer un remède sans égal.

DECEAS.— A Plattsburgh, le 18 janvier 1889, à 6.30 p.m., Josephine Garratt, âgée de 20 ans, fille de John Garratt. — M. P. Lavigne de New-York, autrefois de Plattsburgh, était, la semaine dernière, l'hôte de M. Joseph Dufour.

— Une nouvelle fabrique de cigares vient d'être ouverte à Plattsburgh dans le "Clinton block," sous la raison sociale de Wm. Conroy & Co.

— L'année dernière, le 17 janvier, le thermomètre à Plattsburgh marquait zéro. Cette année à pareille date le thermomètre indiquait 54 degrés au-dessus de zéro.

— M. A. W. Baker a commencé à faire creuser les fondations d'une bâtisse à trois étages qu'il doit construire sur le côté sud de Hamilton street et diviser en logements.

— La fanfare de Plattsburgh a été invitée à prendre part aux démonstrations qui se feront le 4 mars prochain, lors de l'installation du président Harrison à Washington.

— Il paraît que les marchands de glace d'Albany se proposent de prendre leur place dans le Champlain si la glace manque dans la rivière Hudson. On a déjà eu recours au lac Champlain en 1870-80.

— PAS UNE SUR VINGT N'EST EXEMPTÉ DE quelque petit mal causé par l'usage de la foie. Employez les petites "Liver Pills" de Carter. Le résultat vous causera une surprise agréable. Elles donnent un soulagement complet.

— La manufacture de machines à coudre qui a été fermée pendant un certain temps dans le but de faire l'inventaire du matériel et du système n'est plus en activité. Mais les employés ne travailleront que trois quarts de jour par jour et leurs gages seront réduits en conséquence.

— LES PALPITATIONS DE CŒUR, les affections nerveuses, la transpiration aux pieds et aux mains, les douleurs dans le dos et autres maladies du système nerveux sont guéries par l'usage des pilules ferrugineuses de Carter, préparées spécialement pour purifier le sang et le teindre et donner du ton aux nerfs.

— Nous lisons dans le Franco-Canadien: Lundi le 11 courant a eu lieu, à l'église paroissiale le service funèbre de M. André Laroque, respectable citoyen de cette ville et beau-père de l'hon. juge Charland. Une foule nombreuse et recueillie s'était fait le devoir d'escorter à sa dernière demeure, aux côtés de sa tendre épouse qui l'avait précédé de huit semaines, cet honnête homme dont la vie irréprochable a toujours été un exemple pour tous et de qui l'on peut dire: Transit bene faciendum. Il a passé en faisant le bien. L'Union St Joseph et St Jean-Baptiste de Troy ont tenu une partie assistante en corps aux funérailles. Les porteurs de corps étaient MM. B. Laroque, M. D. H. Decelles, J. Bissonnette et Jules Quenel.

— Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'il se fait en ce moment des démarches pour faire venir à Plattsburgh la troupe musicale Levy qui se compose de Jules Levy, le plus grand compositeur du monde; de Mlle Katherine MacNeil, contralto; de signor Enrico Battistina, ténor; de signor Bravura, bariton; de M. Beaudet, directeur; et de signora Stella Costa, soprano. Tous ces artistes sont de premier ordre, et il n'est pas de leur faire donner un concert ici, Plattsburgh pourra compter sur un des plus grands événements qui aient jamais été enregistrés dans ses annales.

M. Wm Howcroft a ouvert une liste de souscriptions. Tous les personnes qui voudront assister à ce beau concert sont priées de s'inscrire au plus tôt, car il faudra donner bientôt une réponse définitive à la troupe Levy.

— Un mariage fashionable a eu lieu jeudi dernier à Plattsburgh. Le Dr Clarkson Winslow Hartwell, fille Melle Chasté Winslow Hartwell, fille unique enfant de M. W. W. Hartwell de notre ville. La cérémonie a été présidée par le révérend T. P. Sawin, de Troy, qui remplaçait le pasteur de la paroisse, M. Gamble, forcé de s'absenter à cause de la mort du père de M. Gamble.

M. C. W. Tillinghast, de Troy était garçon d'honneur du marié. Parmi les étrangers témoins de cette éclatante cérémonie se trouvaient le Dr E. D. Ferguson et Miss Ferguson, de Troy; le Dr et Mme McLellan, le Dr et Mme Burbeck et Melle Schuyler, de la même ville; et M. H. P. Schuyler, frère du marié, de New-York.

— M. Clément Beauré a acheté de son frère Eugène, un lot de terre au coin de l'avenue Intervall et de la rue Crombie pour \$500.

— M. J. Rodier, qui avait une épicerie sur l'avenue Winooksi, a failli la semaine dernière avec un paif de \$1,800 et un actif de \$500.

— Mme Paul Alix, qui était en visite depuis près de trois mois chez sa fille, Mme A. G. Ripoll, de Putnam, Conn., est revenue en cette ville.

Rue Margaret près de l'épicerie Malbouf. Coin des rues Elm et Platt. Rue Cornelia près de l'église St Pierre. Coin des rues Court et Oak. Coin des rues Oak et Broad. Coin des rues Court et Pleasant. Coin des rues Broad et William. Coin des rues Helen et Couch. Coin des rues Brickerhoff et Catherine. Près de la fournaise d'Iron Bridge, rue Catherine. Battery, près de la manufacture de machines à coudre.

SPRUCINE—Le Grand Remède Canadien contre la Toux, Rhume, Bronchite, Coqueluche, Grippe, Asthme. Ceci est sans contredit le remède, contre la toux, qui a eu le plus de succès de tous ceux vendus; quelques doses guérissent invariablement la plus forte attaque de Rhume, Cour et Bronchite, et son succès merveilleux comme cure des maladies pulmonaires.

On se sert maintenant d'électricité pour enlever la boue, mais il y a une chose qui peut nettoyer les habits beaucoup plus vite que l'électricité, c'est le savon Tulip.

Albany. — La société de secours mutuels a élu les officiers suivants: Président, Adolphe Picard; Vice-président, Joseph Dubois; Secrétaire-archiviste, Albert Frédet; Secrétaire des finances, Edouard Cusson; Trésorier, Eugène Favreau.

— On fait de grands préparatifs pour organiser convenablement la convention du conseil d'Etat de la C. B. L., qui doit avoir lieu à Troy, dans le mois de mai prochain. Cette convention durera trois jours. On estime que 250 délégués y prendront part. Cette solennelle démonstration se terminera par un grand banquet. La C. B. L. compte à l'heure qu'il est 240 conseillers et 18,000 membres repandus un peu partout dans les Etats-Unis. Le dernier conseil de cette puissante organisation a été fondé à New-York, le 8 courant.

— Deux fêtes valent mieux qu'une fête, mais deux morceaux de viande qu'un morceau de Tulip.

Troy. — Madame John L. Manny, retenue à la maison depuis plusieurs semaines, par la maladie, est maintenant à peu près rétablie. Elle assistait dimanche à la grande messe où son absence depuis plusieurs dimanches avait laissé un vide que chacun avait remarqué et regretté. Nos félicitations.

— Le Rév. M. Joseph Charrette curé de l'église St-Jean-Baptiste de cette ville doit bientôt prendre un congé bien mérité par plusieurs années d'un travail laborieux et sans trêve. Chargé d'une paroisse nombreuse, sans vicairie, il lui fallait tout le dévouement et toute l'énergie que nous lui connaissons pour ne pas succomber sous la charge. Le révérend se propose d'être absent environ un an pendant lequel il voyagera en Europe et en Terre Sainte.

— Un individu du nom de Trudeau, qui venait d'être mis en liberté après avoir séjourné quelque temps au pénitencier, a fait son apparition à Troy, vendredi dernier. Il fit bientôt la connaissance d'une Malvina Marion qui tient une buvette en cette ville, et ne fut pas longtemps sans découvrir l'endroit où Malvina déposait son argent. Un jour qu'elle sortit, M. Trudeau se mit à la recherche du trésor en passant par une des fenêtres du derrière de la buvette. Heureusement pour Malvina, elle arriva à temps pour voir M. Trudeau en train d'arrondir son péculé. Elle l'invita sans façon à prendre un verre, et pendant ce temps elle envoya chercher la police. Un gendarme arriva à temps pour empocher le voleur et le mettre au clo. Décidément, Trudeau ne devait pas avoir le ferme propos quand il est sorti du pénitencier.

— Le rapport annuel des syndics de l'église St-Jean-Baptiste de Troy, N. Y., pour l'année 1888 vient d'être publié. Voici le tableau de la perception de l'impôt et de l'emploi des revenus, tel que certifié par le révérend J. Charrette, pasteur, M. John Demers, trésorier, et vérifié par MM. Chs. Landry et F. Manny, syndics:

Table with 2 columns: Recettes, Dépenses courantes. Total Recettes: \$6,549 03. Total Dépenses: \$4,935 27. Solde: \$1,613 76.

Voici maintenant l'état des dettes de l'église: Dettes hypothécaires, \$14,500 00; Dettes sur billets, 2,520 00; Autres dettes, 573 92. Total: \$17,593 92.

— L'espoir de la nation réside dans l'usage libéral du savon de la nation, et ce savon est celui qui est universellement connu sous le nom de savon Tulip.

Whitehall. — Le bazar organisé par le corps de musique de Whitehall a réalisé \$1,055 23. C'est un grand succès qui fait honneur à ceux qui ont dirigé l'affaire et à ceux qui y ont contribué. Le corps de musique se fera faire bientôt un magnifique uniforme qui sera probablement étrenné à New-York à l'occasion du centenaire de la constitution.

Burlington. — Durant le mois de décembre il y eut en cette ville 9 mariages, 29 naissances et 43 décès.

— Mme et M. Denis Nantello eurent le bonheur de perdre leur plus jeune enfant, la semaine dernière.

— Les lectures régulières du College médical commencent le 28 février et dureront 20 semaines.

— Mercredi, le 9 courant, M. J. B. Vincent conduisit à l'autel Mlle Clara Caisse, fille de M. Eusebe Caisse.

— M. Clément Beauré a acheté de son frère Eugène, un lot de terre au coin de l'avenue Intervall et de la rue Crombie pour \$500.

— M. J. Rodier, qui avait une épicerie sur l'avenue Winooksi, a failli la semaine dernière avec un paif de \$1,800 et un actif de \$500.

— Mme Paul Alix, qui était en visite depuis près de trois mois chez sa fille, Mme A. G. Ripoll, de Putnam, Conn., est revenue en cette ville.

— Un grand nombre de nos compatriotes se proposent d'aller au carnaval à Montréal, si la compagnie du chemin de fer donne des prix réduits.

— Après le 15 février, tous ceux qui auront droit à aucun argent de la société St Joseph, selon la constitution, devront le collecter chez le trésorier.

— La visite annuelle à l'orphelinat eut lieu mercredi, le 16 courant. Un grand nombre profitèrent de cette occasion pour faire une visite aux orphelins et leur apportèrent plusieurs présents.

— M. W. H. Hare est maintenant le propriétaire du magasin connu sous le nom de "Boston Bargain Store", s'il est aussi bon marchand qu'il a été bon juge, il réussira. Nous lui souhaitons succès.

— Le professeur T. C. O'Sullivan, candidat démocrate pour lieutenant gouverneur à la dernière élection, a accepté une position lucrative à New-York, qui lui permettra en même temps de continuer ses études de droit.

— Quelques personnes, qui pensent qu'elles vivent encore dans le 17e siècle se proposent de faire observer le dimanche à la manière de ce temps là et veulent faire arrêter les chars urbains et aussi fermer toutes les écoles de louage. La population de Vermont n'a pas besoin d'être ainsi dirigée.

— Le chœur de notre église doit donner à son profit, le 4 mars prochain, une grande soirée dramatique et musicale, dont le programme est très élaboré et qui sera suivie d'un grand bal.

— M. E. R. Fontaine, de la maison E. Baker & Co, marchands de provisions, qui, il y a quelque temps, s'était grièvement blessé une main en dérobant de la viande, est maintenant bien mieux.

— Il y a eu à l'église catholique de ce village durant l'année 1888, 109 baptêmes, 59 sépultures et 9 mariages seulement. Nous pouvons donc répéter avec beaucoup d'appropriation ce vers correspondant de Champlain, N. Y., dans la semaine dernière: "Ce dernier chiffre n'offre pas de grands consolations aux jeunes filles nées de nos jours, mais il ne faut pas oublier que dans ce village on a prophétisé en 1888: pas d'hiver, et au printemps la guerre. C'est alors que les vieux garçons regretteront leur erreur, et nos excellents sœurs n'auront pas à pleurer sur la mort d'un époux enlevé. La Providence est admirable pour tout!"

— Résultat des élections du cercle Dramatique et Littéraire pour le présent semestre: Bénédict, président; Alfred Brien, sec-trésorier; Louis Dubois, secrétaire-trésorier; M. E. B. Desautels, directeur; Louis Fleury, Pierre Connor et Joseph Lacasse, membres du comité de régie.

— Le cercle a, depuis sa fondation, marché de progrès en progrès. Il a à sa disposition une magnifique et spacieuse salle. Il représente avec succès de grands drames, tels que *Fillette Poudre*, *Jean le Mau dit* et *Papineau*, ainsi que plusieurs comédies. Le riche uniforme (habit noir) de *Prince Albert* et le chapka (soie) de ces membres, ses jolis insignes et son magnifique drapeau, fleurissent, portant au milieu l'impression du cercle, attirèrent, à plusieurs reprises, sur le cercle les applaudissements chaleureux de la foule, à la grande célébration de la St Jean Baptiste de Nashua.

— Le 11 janvier, le cercle célébrait le quatrième anniversaire de sa fondation; pour prendre part à cette fête les membres avaient amené leurs épouses ou leurs demoiselles, qui réservaient à chacun d'eux, une grande surprise. Elles profitèrent de cette occasion pour témoigner de l'intérêt qu'elles portent à cette société.

— Mme E. Fontaine lui a présenté une jolie danse et Mme L. Landry lui a présenté une heure contenant 25 dollars. M. le président remercia au nom des membres du cercle, les dames et demoiselles de leurs bonnes paroles d'encouragement et de leur généreux cadeau. La soirée fut des plus gaies; différents jeux, la danse et la musique furent tour-à-tour les maîtres du terrain. Un succulent réveillon, arrosé de délicieuses liqueurs, fut servi au milieu de la soirée. A une heure avancée, on se sépara, chacun se promettant bien de ne pas oublier cette joyeuse réunion.

— Les élections de la société St Jean Baptiste de St Albans ont donné le résultat suivant: Rév. J. Desautels, chapelain; J. Bonhillier, président; Jos. Lacroix, vice-président; Louis Allard, sec-archiviste; Edmond Desautels, sec-correspondant; Olivier Allard, trésorier; Jos. Mailoux, ass-sec-arch; Marcelle Lacroix, ass-trésorier; Morris Turcotte, com-ord; Louis Allard, sec-archiviste; Edmond Desautels, sec-correspondant; Olivier Allard, trésorier; Jos. Mailoux, ass-sec-arch; Marcelle Lacroix, ass-trésorier; Morris Turcotte, com-ord.

— Les assemblées de la société ont lieu le premier et le quatrième mercredi de chaque mois.

Par ordre, E. DESAUTELS, Sec-Corr. Winooksi. — L'élection des officiers du club Champlain, sous le patronage de St Léon, a eu lieu le 7 janvier et a donné le résultat suivant: Président, Théophile Marcoux; 1er vice-président, Alfred Vilmaire; 2e vice-président, Edras Germain; Secrétaire-archiviste, Uric Leclair; Ass-sec-arch, Arthen Aubert; Sec-correspondant, J. B. Boisy; Trésorier, Alfred Chastemir; Coll-trésorier, Blonnie Besette; Ass-coll-trésorier, William Aurell; Cassier, Louis Marcotte; 2e com-ord., Alfred Décarreau; 3e com-ord., Rémil Carron; Comité d'enquête, Théophile Chastonné, Edmond Dubois, Félix Marcotte, Sigefroid Hallin, William Germain, J. B. Boissy, Sec-Corr.

— Un devoir envers vous-mêmes. Il est surprenant de voir que certaines personnes se servent d'un plus ou moins ordinaire quand elles peuvent en obtenir un singulier prétexte pour le même montant d'argent. Les Pilules Anagistes de Dr Carter guérissent promptement le mal de tête et toutes les maladies du foie. Elles sont petites, douces, se prennent facilement et ne produisent pas de nausées. A vendre chez Smith & Laroque.

NEW-HAMPSHIRE. — L'élection des officiers de l'Union Canadienne-Française, qui a eu lieu le 10 courant, a donné le résultat suivant: Chapelain, Rév. P. J. Finnegan; Vice-président, Pierre Nolin, réçu; Sec-archiviste, Ernest Gagnon, réçu; Sec-ord., Arthur Chartier; Sec-corr., Adolphe Boucher, réçu; Trésorier, A. Valiquette; Assistant, Joseph Nolin; Com-Ord., Edouard Labrecque; Assistant, H. Ledoux; Comité d'enquête, Edouard Fontaine, L. Lavallée et P. Ouellette. Comité de visites, Rémi Bergeron, Oll-

vier Hamel, fils, Felix Dubois, Magloire Lebrun et Louis Messier. Joseph F. Pinard, et Simon Collin, ont été élus présidents honoraires. Par ordre de la société, ADOLPHE BOUCHER, Sec. Cor.

Si tous les acidiens redonnés ont été inefficaces, le Dr Sages's Catarrh Remedy guérit.

Suncook. — M. Jos. Bélaie doit bientôt faire raser une soie à musique valant \$40.

— Les Irlandais se proposent de célébrer la St Patrick par un concert suivi d'un bal.

— M. Damien Fleury, est de retour d'un voyage d'une quinzaine de jours au Canada.

— M. J. A. Bourgeois est entré à l'emploi de M. Moïse Lefebvre, marchand de chaussures.

— M. E. R. Dufour, propriétaire de *L'Éclair Canadien*, de Manchester, était ici, la semaine dernière.

— Le chœur de notre église doit donner à son profit, le 4 mars prochain, une grande soirée dramatique et musicale, dont le programme est très élaboré et qui sera suivie d'un grand bal.

— M. E. R. Fontaine, de la maison E. Baker & Co, marchands de provisions, qui, il y a quelque temps, s'était grièvement blessé une main en dérobant de la viande, est maintenant bien mieux.

— Il y a eu à l'église catholique de ce village durant l'année 1888, 109 baptêmes, 59 sépultures et 9 mariages seulement. Nous pouvons donc répéter avec beaucoup d'appropriation ce vers correspondant de Champlain, N. Y., dans la semaine dernière: "Ce dernier chiffre n'offre pas de grands consolations aux jeunes filles nées de nos jours, mais il ne faut pas oublier que dans ce village on a prophétisé en 1888: pas d'hiver, et au printemps la guerre. C'est alors que les vieux garçons regretteront leur erreur, et nos excellents sœurs n'auront pas à pleurer sur la mort d'un époux enlevé. La Providence est admirable pour tout!"

— Résultat des élections du cercle Dramatique et Littéraire pour le présent semestre: Bénédict, président; Alfred Brien, sec-trésorier; Louis Dubois, secrétaire-trésorier; M. E. B. Desautels, directeur; Louis Fleury, Pierre Connor et Joseph Lacasse, membres du comité de régie.

— Le cercle a, depuis sa fondation, marché de progrès en progrès. Il a à sa disposition une magnifique et spacieuse salle. Il représente avec succès de grands drames, tels que *Fillette Poudre*, *Jean le Mau dit* et *Papineau*, ainsi que plusieurs comédies. Le riche uniforme (habit noir) de *Prince Albert* et le chapka (soie) de ces membres, ses jolis insignes et son magnifique drapeau, fleurissent, portant au milieu l'impression du cercle, attirèrent, à plusieurs reprises, sur le cercle les applaudissements chaleureux de la foule, à la grande célébration de la St Jean Baptiste de Nashua.

— Le 11 janvier, le cercle célébrait le quatrième anniversaire de sa fondation; pour prendre part à cette fête les membres avaient amené leurs épouses ou leurs demoiselles, qui réservaient à chacun d'eux, une grande surprise. Elles profitèrent de cette occasion pour témoigner de l'intérêt qu'elles portent à cette société.

— Mme E. Fontaine lui a présenté une jolie danse et Mme L. Landry lui a présenté une heure contenant 25 dollars. M. le président remercia au nom des membres du cercle, les dames et demoiselles de leurs bonnes paroles d'encouragement et de leur généreux cadeau. La soirée fut des plus gaies; différents jeux, la danse et la musique furent tour-à-tour les maîtres du terrain. Un succulent réveillon, arrosé de délicieuses liqueurs, fut servi au milieu de la soirée. A une heure avancée, on se sépara, chacun se promettant bien de ne pas oublier cette joyeuse réunion.

— Les élections de la société St Jean Baptiste de St Albans ont donné le résultat suivant: Rév. J. Desautels, chapelain; J. Bonhillier, président; Jos. Lacroix, vice-président; Louis Allard, sec-archiviste; Edmond Desautels, sec-correspondant; Olivier Allard, trésorier; Jos. Mailoux, ass-sec-arch; Marcelle Lacroix, ass-trésorier; Morris Turcotte, com-ord; Louis Allard, sec-archiviste; Edmond Desautels, sec-correspondant; Olivier Allard, trésorier; Jos. Mailoux, ass-sec-arch; Marcelle Lacroix, ass-trésorier; Morris Turcotte, com-ord.

— Les assemblées de la société ont lieu le premier et le quatrième mercredi de chaque mois.

Par ordre, E. DESAUTELS, Sec-Corr. Winooksi. — L'élection des officiers du club Champlain, sous le patronage de St Léon, a eu lieu le 7 janvier et a donné le résultat suivant: Président, Théophile Marcoux; 1er vice-président, Alfred Vilmaire; 2e vice-président, Edras Germain; Secrétaire-archiviste, Uric Leclair; Ass-sec-arch, Arthen Aubert; Sec-correspondant, J. B. Boisy; Trésorier, Alfred Chastemir; Coll-trésorier, Blonnie Besette; Ass-coll-trésorier, William Aurell; Cassier, Louis Marcotte; 2e com-ord., Alfred Décarreau; 3e com-ord., Rémil Carron; Comité d'enquête, Théophile Chastonné, Edmond Dubois, Félix Marcotte, Sigefroid Hallin, William Germain, J. B. Boissy, Sec-Corr.

— Un devoir envers vous-mêmes. Il est surprenant de voir que certaines personnes se servent d'un plus ou moins ordinaire quand elles peuvent en obtenir un singulier prétexte pour le même montant d'argent. Les Pilules Anagistes de Dr Carter guérissent promptement le mal de tête et toutes les maladies du foie. Elles sont petites, douces, se prennent facilement et ne produisent pas de nausées. A vendre chez Smith & Laroque.

NEW-HAMPSHIRE. — L'élection des officiers de l'Union Canadienne-Française, qui a eu lieu le 10 courant, a donné le résultat suivant: Chapelain, Rév. P. J. Finnegan; Vice-président, Pierre Nolin, réçu; Sec-archiviste, Ernest Gagnon, réçu; Sec-ord., Arthur Chartier; Sec-corr., Adolphe Boucher, réçu; Trésorier, A. Valiquette; Assistant, Joseph Nolin; Com-Ord., Edouard Labrecque; Assistant, H. Ledoux; Comité d'enquête, Edouard Fontaine, L. Lavallée et P. Ouellette. Comité de visites, Rémi Bergeron, Oll-

Arnold Mfg. Co., une boîte gisée de dessus les chaises de retenue, et sans la vitesse de ses mouvements et son sang-froid dans un moment critique, il est probable que nous aurions une mort de plus à enregistrer.

— Les dames du Sacre-Cœur, ont organisé pour vendre et samedi, les 25 et 26 courant, une Bouteille d'Or, dont les revenus seront dispersés parmi les pauvres de la congrégation. C'est une œuvre qui mérite d'être encouragée et on ne s'imaginera pas les bénéfices qu'acquiert cette association. La semaine prochaine je vous enverrai des notes plus précises concernant cette société.

Webster. — La ville de Webster sera éclairée avant longtemps par la lumière électrique.

— La société St Jean Baptiste, à des élections du 20 courant, a choisi de nouveaux officiers, sauf quatre, qu'elle a remis en charge.

— M. Weissard dit patricien de soir par Washington avec son frère de Baitie Co. Messieurs doivent tenter fortune dans cette ville en se livrant au commerce. Nous leur souhaitons succès, car ils sont très estimés par leurs concitoyens.

— Plus quelques jours je vous enverrai des renseignements concernant la fanfare St Jean Baptiste.

— Mercredi dernier, le 16 courant, un terrible accident est arrivé à Webster. Au moment où M. Moorhouse et sa femme traversaient le chemin de fer, l'endroit traversant le *Anglo crossing*, à un quart de mille de la gare, la locomotive a frappé leur voiture. M. Moorhouse fut tué instantanément et sa femme n'eut que vingt minutes après l'accident. M. Moorhouse était âgé de 55 ans et la jeune fille n'avait que 20 ans. La population de Webster est désolée de cette catastrophe.

— Les autorités doivent redoubler de vigilance pour empêcher de nouveaux accidents de ce genre.

Le Docteur A. ROCCHI a l'honneur d'informer le public de Westport qu'il se fixe en cette ville pour l'exercice de sa profession avec ses diverses spécialités comprenant surtout les maladies de l'utérus, de la peau et les maladies chroniques.

Le Dr. Rocchi est élève diplômé des Universités de Rome, Italie, de l'Amérique Centrale, du Collège Bellevue, New-York, de Montréal, Canada, et licencié de l'Etat du Vermont, E. U.

Le Dr. Rocchi, offre ses services aussi au public de Burlington et des environs.

Partout le monde. — Atteste la vérité de nos paroles, quand nous disons que le Remède Anglois d'Acier est le plus bon et le plus sûr, supérieur à tout autre remède de toutes les préparations qui ont été faites pour guérir les maladies de la gorge et du cou, de la toue, de la bronchite, de la Coqueluche et dans le Croup il est magique et soigne immédiatement. Nous vous en offrons un tiré d'échantillon, une bouteille gratis. Si vous n'êtes pas convaincu, nous vous en offrons un autre gratis. Envoyez par la poste un timbre et votre ad. Mentionnez le journal, W. A. NORTON, 140 Park Street, Boston, N. Y.

La vie est vaine et la peine. — Non pas! vous traversez le monde en dix jours. Les Tablettes d'Acier ont le pouvoir de guérir les maladies de la gorge et du cou, de la toue, de la bronchite, de la Coqueluche et dans le Croup il est magique et soigne immédiatement. Nous vous en offrons un tiré d'échantillon, une bouteille gratis. Si vous n'êtes pas convaincu, nous vous en offrons un autre gratis. Envoyez par la poste un timbre et votre ad. Mentionnez le journal, W. A. NORTON, 140 Park Street, Boston, N. Y.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.

Les boutons de la figure. — Indiquent un état impur du sang et un grand nombre de personnes ne s'en rendent pas assez compte. L'Élixir d'Acier pour le Sang (Acier's Blood Elixir), fait disparaître toutes les impuretés, rend la peau douce et le teint clair. Il n'y a rien qui puisse se faire à cet égard, si ce n'est la constitution, purifier et fortifier tout le système. A vendre chez Smith & Laroque.



It's Easy to Dye DIAMOND DYES Superior in Strength, Fastness, Beauty, and Simplicity.

Babies Cry for It. INVALIDS RELISH IT. Makes Plump, Laughing, Healthy Babies.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT. Gold, Silver, Bronze, Copper. Only to Cash.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT. Gold, Silver, Bronze, Copper. Only to Cash.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT. Gold, Silver, Bronze, Copper. Only to Cash.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT. Gold, Silver, Bronze, Copper. Only to Cash.

Un cadavre perdue WINNIPEG - Le cadavre d'une maitresse enterré il y a six semaines, a été exhumé.

L'lection du comte de Provancher WINNIPEG - La présentation des candidats pour l'élection d'un député a eu lieu.

L'habes corpus SAINT JEAN - Le palais de justice était rempli de monde jeudi dernier.

Vol de \$370 Les voleurs n'en profitent pas MONTREAL - Un vol audacieux mais qui ne sera heureusement d'aucune utilité.

Les voleurs n'en profitent pas MONTREAL - Un vol audacieux mais qui ne sera heureusement d'aucune utilité.

Triste histoire MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Table with columns: Towns, State, School, Total, County. Lists various towns and their respective statistics.

Organization. SUPPLEMENTARY REPORT To the Hon. Board of Supervisors of Clinton Co.

In accordance with the resolution of Board of Supervisors of 1888, instructing the Superintendent of the Poor to make a report on Asylum accounts.

The following schedule shows the several amounts paid for the support of the persons who have been patients or inmates of the various State institutions named:

At the New-York State Asylum: Russell W. Smith, \$ 211 00; At the Burlington Asylum: Jackson Clark, \$ 254 26.

At the New York State Asylum for Idiots: Gilbert Blanchard, \$ 1,200 00; Anna Dixon, \$ 136 20; Sarah Supernault, \$ 54 00.

At the New York State Institute for the Blind: Herbert Aldridge, \$ 110 90; Charlotte Devett, \$ 37 69.

At the Willard Asylum for the Insane: Phoebe Case, \$ 293 82; For patients named at the Hudson River State Hospital, \$ 492 88.

At the Willard Asylum for the Insane: For contingent fund, \$ 5,000 00; For coroner's inquests, \$ 576 52.

At the Willard Asylum for the Insane: For soldiers' and sailors' burial, \$ 175 00.

Respectfully submitted, C. W. VAUGHAN, Supt. of Poor, December 7, 1888.

To the Hon. Board of Supervisors of Clinton County: Your committee on County House and Superintendent of the Poor accounts, respectfully report they have examined the accounts and reports of C. W. Vaughan.

Resolved, That there be levied and raised by tax upon the taxable property of the County of Clinton, and paid to the County Treasurer the following sums:

For salary of county judge, \$ 1,200 00; For coroner's inquests, \$ 576 52; For soldiers' and sailors' burial, \$ 175 00.

Resolved, That the taxes as extended upon the several rolls of the County of Clinton, presented to the Board of Supervisors, be, and the same are hereby confirmed, and the warrants be issued to the collectors of such towns for the collection of the same.

Resolved, That there be allowed to the Janitor of the County Clerk's and Surrogate's building for the care of said building, the rooms in, and the grounds about the same for the year 1888, the sum of two hundred dollars.

Resolved, That the Clerk of the County of Clinton be, and he is hereby authorized to make such Assignments and Satisfaction as have been recorded in his office during the past twenty year, and that he receive the before the said ten cents for each instrument so indexed, and that he be paid the same.

Resolved, That the resolution heretofore adopted regarding the proceedings of this Board be amended so as to read as follows: That the Clerk of this Board be instructed to procure 500 printed copies of the proceedings of this Board, not to exceed \$1 per page for 500 pages.

Resolved, That the resolution heretofore adopted regarding the proceedings of this Board be amended so as to read as follows: That the Clerk of this Board be instructed to procure 500 printed copies of the proceedings of this Board, not to exceed \$1 per page for 500 pages.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Un cadavre perdue WINNIPEG - Le cadavre d'une maitresse enterré il y a six semaines, a été exhumé.

L'lection du comte de Provancher WINNIPEG - La présentation des candidats pour l'élection d'un député a eu lieu.

L'habes corpus SAINT JEAN - Le palais de justice était rempli de monde jeudi dernier.

Vol de \$370 Les voleurs n'en profitent pas MONTREAL - Un vol audacieux mais qui ne sera heureusement d'aucune utilité.

Les voleurs n'en profitent pas MONTREAL - Un vol audacieux mais qui ne sera heureusement d'aucune utilité.

Triste histoire MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.



It's Easy to Dye DIAMOND DYES Superior in Strength, Fastness, Beauty, and Simplicity.

Babies Cry for It. INVALIDS RELISH IT. Makes Plump, Laughing, Healthy Babies.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT. Gold, Silver, Bronze, Copper. Only to Cash.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT. Gold, Silver, Bronze, Copper. Only to Cash.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT. Gold, Silver, Bronze, Copper. Only to Cash.

WELLS, RICHARDSON & CO., BURLINGTON, VT. Gold, Silver, Bronze, Copper. Only to Cash.

Un cadavre perdue WINNIPEG - Le cadavre d'une maitresse enterré il y a six semaines, a été exhumé.

L'lection du comte de Provancher WINNIPEG - La présentation des candidats pour l'élection d'un député a eu lieu.

L'habes corpus SAINT JEAN - Le palais de justice était rempli de monde jeudi dernier.

Vol de \$370 Les voleurs n'en profitent pas MONTREAL - Un vol audacieux mais qui ne sera heureusement d'aucune utilité.

Les voleurs n'en profitent pas MONTREAL - Un vol audacieux mais qui ne sera heureusement d'aucune utilité.

Triste histoire MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Un mari à la recherche de sa femme après plusieurs années de séparation MONTREAL - Il y a environ neuf ans, un nommé Théophile Saint-Amand.

Organization. SUPPLEMENTARY REPORT To the Hon. Board of Supervisors of Clinton Co.

In accordance with the resolution of Board of Supervisors of 1888, instructing the Superintendent of the Poor to make a report on Asylum accounts.

The following schedule shows the several amounts paid for the support of the persons who have been patients or inmates of the various State institutions named:

At the New-York State Asylum: Russell W. Smith, \$ 211 00; At the Burlington Asylum: Jackson Clark, \$ 254 26.

At the New York State Asylum for Idiots: Gilbert Blanchard, \$ 1,200 00; Anna Dixon, \$ 136 20; Sarah Supernault, \$ 54 00.

At the New York State Institute for the Blind: Herbert Aldridge, \$ 110 90; Charlotte Devett, \$ 37 69.

At the Willard Asylum for the Insane: Phoebe Case, \$ 293 82; For patients named at the Hudson River State Hospital, \$ 492 88.

At the Willard Asylum for the Insane: For contingent fund, \$ 5,000 00; For coroner's inquests, \$ 576 52.

At the Willard Asylum for the Insane: For soldiers' and sailors' burial, \$ 175 00.

Respectfully submitted, C. W. VAUGHAN, Supt. of Poor, December 7, 1888.

To the Hon. Board of Supervisors of Clinton County: Your committee on County House and Superintendent of the Poor accounts, respectfully report they have examined the accounts and reports of C. W. Vaughan.

Resolved, That there be levied and raised by tax upon the taxable property of the County of Clinton, and paid to the County Treasurer the following sums:

For salary of county judge, \$ 1,200 00; For coroner's inquests, \$ 576 52; For soldiers' and sailors' burial, \$ 175 00.

Resolved, That the taxes as extended upon the several rolls of the County of Clinton, presented to the Board of Supervisors, be, and the same are hereby confirmed, and the warrants be issued to the collectors of such towns for the collection of the same.

Resolved, That there be allowed to the Janitor of the County Clerk's and Surrogate's building for the care of said building, the rooms in, and the grounds about the same for the year 1888, the sum of two hundred dollars.

Resolved, That the Clerk of the County of Clinton be, and he is hereby authorized to make such Assignments and Satisfaction as have been recorded in his office during the past twenty year, and that he receive the before the said ten cents for each instrument so indexed, and that he be paid the same.

Resolved, That the resolution heretofore adopted regarding the proceedings of this Board be amended so as to read as follows: That the Clerk of this Board be instructed to procure 500 printed copies of the proceedings of this Board, not to exceed \$1 per page for 500 pages.

Resolved, That the resolution heretofore adopted regarding the proceedings of this Board be amended so as to read as follows: That the Clerk of this Board be instructed to procure 500 printed copies of the proceedings of this Board, not to exceed \$1 per page for 500 pages.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Respectfully report that I have examined the property of the various towns in the County and enumerated same.

1 doz. cushion chairs, 24 00; 12 doz. cushion chairs, 28 00; 16 not cushioned, 16 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

1 doz. knives and forks, 1 00; 1 doz. large spoons, 25 00; 1 doz. large spoons, 25 00.

Un cadavre perdue WINNIPEG - Le cadavre d'une maitresse enterré il y a six semaines, a été exhumé.